

<https://enseignants.se-unsa.org/Infolettre-PsyEN-du-17-octobre-2020>



Enseignants de l'Unsa

# Infolettre PsyEN du 17 octobre 2020

- Nos publications - Lettres catégorielles - Mon info PsyEN -

Date de mise en ligne : mardi 20 octobre 2020

---

**Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés**

---



Nous sommes le ministère de l'Humain

C'est par cette phrase que Jean-Michel Blanquer débute le dernier paragraphe de l'édito qu'il signe en ouverture du dossier de presse du ministère de l'Éducation nationale présentant les objectifs de l'année scolaire 2020-2021. Pourtant, de psychologues et de psychologie, en cette rentrée très particulière et possiblement anxiogène pour certains, il n'est nullement question. Mais soyons juste ! Le mot psychologues est employé à deux reprises...

[Je lis la suite](#)



Liste complémentaire au concours : où en sommes-nous ?

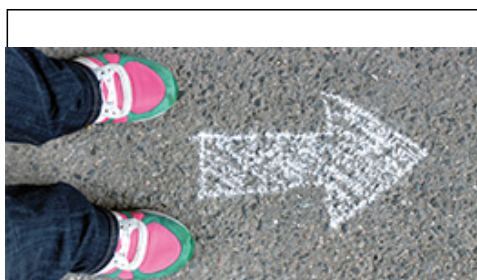
Le SE-Unsa co-signe avec les autres organisations membres du G10 (collectif des syndicats et associations professionnelles de PsyEN) un courrier au ministère pour exiger le recours à la liste complémentaire.

[Je lis la suite](#)



Le ressenti des élèves questionné sans l'apport de la psychologie  
Les évaluations nationales de CP, CE1, 6e et 2de comprenaient cette année des questions relatives au ressenti des élèves par rapport au confinement. Ce questionnaire a été établi sans aucune sollicitation des PsyEN et ses réponses ne seront traitées que sous l'angle de la pédagogie.

[Je lis la suite](#)



Obligation de formation jusqu'à 18 ans  
La circulaire interministérielle de mise en oeuvre de l'obligation de formation jusqu'à 18 ans place les CIO en chefs de file à parité avec les missions locales. Censée mobiliser encore davantage les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire existant sur cette cible particulière, elle ne mentionne aucun moyen supplémentaire dans l'Éducation nationale pour atteindre ses objectifs

[Je lis la suite](#)



Rémunération, barème : avez-vous pensé au reclassement ?  
Vous êtes stagiaires ou vous venez de changer de corps ou de grade, dans la Fonction publique ?  
Vous pouvez prétendre à une prise en compte de vos services antérieurs, mais il ne faut pas tarder  
! Le SE-Unsa est à vos côtés pour vous informer et vous accompagner.

[Je lis la suite](#)



Comité d'entreprise : vous en rêviez, le SE-Unsa l'a fait !  
Le ministère de l'Éducation nationale n'a pas de comité d'entreprise mais le SE-Unsa l'offre à ses adhérent-es !  
Billetterie, vacances, loisirs, shopping ou services... des centaines offres vous attendent.  
La fidélité au SE-Unsa donne un coup de pouce au pouvoir d'achat, alors n'hésitez pas, connectez-vous à votre espace adhérent et laissez-vous guider.

[Je me connecte](#)